



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'environnement
de l'aménagement
et du logement**

Schoelcher, le - 1 FEV. 2024

Le préfet

à

Monsieur le Maire de la commune de Saint-Joseph

Objet : Arrêté portant déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de l'entrée principale du bourg, sur le territoire de la commune de Saint-Joseph, au lieu-dit « La Croix Mission », et cessibilité des parcelles concernées par le projet

Suite à votre courrier du 8 décembre 2023, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'arrêté R02-2024-01-16-00006 du 16 janvier 2024, portant déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de l'entrée principale du bourg, sur le territoire de la commune de Saint-Joseph, au lieu-dit « La Croix Mission », et cessibilité des parcelles concernées par le projet.

Pour le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
et par délégation
La Cheffe de la Mission d'Appui au Pilotage

Solène TAICLET